

## NOUVELLE MENACE SUR PALMIER DATTIER

### Campagne de surveillance et de lutte contre l'Oryctes du palmier

**dattier** *Oryctes agamemnon*

خنفساء وحيد القرن

La préservation du patrimoine phœnicicole revêt un intérêt capital dans le programme d'intensification des plantations avec le double objectif d'augmentation de la production et l'amélioration de la qualité des dattes. Dans ce contexte, l'INPV encadre pour la deuxième année consécutive la campagne nationale de surveillance et de lutte contre l'Oryctes du palmier dattier (*Oryctes agamemnon*), organisme potentiel nuisible dont l'impact n'est pas seulement sur la production, il se traduit également par des conséquences économiques directes et indirectes parfois très lourdes à supporter.

La stratégie adoptée par l'INPV vise à mettre en œuvre des méthodes de lutte intégrée rationnelles et efficaces aptes à limiter sa prolifération et de protéger le patrimoine phœnicicole.

Le dispositif de veille et de surveillance contre l'Oryctes du palmier dattier a été mis en place dès le début du mois de Mars 2023, au niveau des wilayas déjà déclarées infestées lors de la campagne précédente notamment Ouargla et El Oued ainsi que les wilayas limitrophes à haut risque d'infestation à savoir : Biskra, El Meghaier, Ouled Djellel, Ghardaïa, Khenchela, Tébessa, Batna, Djelfa et Touggourt. Par la suite ce dispositif s'est étendu à d'autres wilayas phœnicicoles ( El Ménea, Adrar, Timimoune, Béchar, Tindouf, Béni Abbés, Illizi, Djjanet, Tamanrasset, In Salah et In Guezzam.

Cette surveillance s'appuie sur l'installation des pièges à phéromones sexuelles au niveau des sites déjà identifiés et géo référencés afin de détecter le début de l'activité (vol) des adultes de l'Oryctes (fin diapause) et de cibler la période propice des traitements des larves pour les wilayas infestées.

Actuellement, le réseau de surveillance couvre un total de 87 sites répartis sur 19 wilayas.

Les résultats de piégeage et du contrôle visuel ont révélé le début de l'activité des adultes de l'Oryctes dès la troisième décennie du mois d'avril au niveau des mêmes

sites déjà déclarés infestés lors de la campagne précédente à savoir: la commune d'El Borma, (W.Ouargla), les communes de Douar El Ma et de Taleb El Arbi (W.El Oued).

Au niveau des autres wilayas surveillées, aucune activité de ce ravageur n'a été signalée à ce jour.



**La capture des adultes de l'Oryctes par les pièges à phéromones sexuelles au niveau de :**

- commune d'El-Borma, Ouargla, le 03/05/2023
- commune de Taleb Larbi ,El Oued ,le 04/05/2023

Aussi, en parallèle avec la surveillance, la lutte biotechnologique s'impose afin de réduire les populations des adultes qui assurent la reproduction de l'espèce. Dans ce cadre un dispositif de piégeage massif par l'utilisation des pièges à phéromones sexuelles est déjà opérationnel au niveau des wilayas d'El Oued et de Ouargla depuis la première décade du mois de mai dont les résultats initiaux sont très prometteurs.

Concernant, les populations des larves, la lutte chimique est recommandée à partir du mois d'août par l'utilisation des produits phytosanitaires homologués qui doit être conduite de manière prudente pour prévenir l'apparition de résistance et d'autres effets indésirables des pesticides conventionnels. Toutefois, la première mesure préconisée et vivement conseillée aux agriculteurs, est la prophylaxie qui est

une clé de la lutte par l'utilisation de méthodes culturales et mécaniques (ramassage des larves et de les détruire) aptes à contrôler en partie cet organisme et de la garder en dessous de seuil de nuisibilité.

En outre, des sessions de formation, de sensibilisation et de vulgarisation sont en cours de réalisation au niveau de toutes les wilayas phoenicicoles concernées par les cadres des stations régionales de l'INPV (SRPV) en collaboration avec les DSA au profit des cadres chargés de la surveillance, les IPW, les subdivisions, les délégués communaux, les CAW, les phœniciculteurs, les associations ainsi que la gendarmerie et la police pour l'application des mesures réglementaires concernant le transfert des djebbars.



**Sensibilisation sur site  
El-Borma, Ouargla, le 04/05/2023**



**Journée de sensibilisation  
Sidi Okba, Biskra, le 16/05/2023**